

Groupe 4 : «Autorités»

Le groupe de travail "Autorités" a pour mission d'amener au Comité de pilotage des propositions concernant

la structure et le fonctionnement des autorités politiques

de la future commune. Il est composé de sept Conseillers communaux, cinq Conseillers généraux, deux citoyens, un représentant de la Paroisse temporelle de St-Aubin et un membre de l'association des citoyens de la Béroche.

Ses missions sont:

- Définir le Conseil général, sa composition, la représentation des anciennes communes .*
- Définir les commissions obligatoires ou facultatives, leur mode de nomination ainsi que leur composition.*
- Définir le mode d'élection du Conseil communal, sa composition et le taux d'occupation de ses membres.*
- Etudier les rapports des citoyens avec les nouvelles autorités communales.*
- Proposer des solutions pour l'avenir de la Paroisse Temporelle de St-Aubin.*
- Définir quand seront élues les nouvelles autorités, quand elles entreront en fonction et s'il y aura une période de transition ou de « tuilage » afin de pouvoir travailler en parallèle avec les autorités actuelles.*